

Chers Concitoyens,

L'organisation Groupement des Mutuelles-Santé travaille en étroite collaboration avec les Communes, les Municipalités et le secteur privé pour établir et administrer des réseaux de services à la personne dans de nombreuses villes et villages.

Notre objectif principal est de rassembler les mutuelles de proximité et de négocier des accords préférentiels en faveur de nos adhérents. Cela vise à leur garantir des tarifs avantageux auprès des prestataires de soins locaux, tels que les hôpitaux, cliniques, spécialistes, médecins généralistes, chirurgiens-dentistes, opticiens, ainsi que les professionnels de la santé comme les kinésithérapeutes et les infirmiers.

Dans le cadre de la réforme santé, nous proposons également un remboursement complet des frais dentaires et optiques, entre autres avantages.



Pour vous inscrire, merci d'appuiyez sur le bouton Obtenir mon Devis, remplissez le formulaire àfin d'obtenir votre tarif pour la mutuelle qui corespond à votre situation inter ou intra-communale. Profitez également d'un remboursement intégral de vos frais dentaires et optiques dans le cadre de la réforme de la santé

Obtenir Mon Devis

Beneficier aussi des avantages :

- Contrat envoyé immédiatement par e-mail et courrier
- Des garanties optionnelles pour une protection personnalisée
 - Tarif disponible immédiatement

<u>Clause de confidentialité</u>: Vos données personnelles sont traitées pour des finalités déterminées et légitimes, dans le respect de la réglementation en vigueur. La collecte de vos données à caractère personnel est limitée aux données pertinentes et strictement nécessaires à la finalité des traitements auxquels elles sont destinées.

Vos données personnelles ne sont pas réutilisées pour d'autres finalités que celles pour lesquelles elles ont été initialement collectées.

Des traitements de données à caractère personnel sont réalisés pour d'autres finalités, sous réserve de s'assurer préalablement de la licéité et de la pertinence de ce traitement, conformément à l'article 6 du RGPD.

Conformément à la loi française « Informatique et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Européen 2016/679, vous pouvez demander à accéder aux informations qui vous concernent, pour les faire rectifier, modifier, ou supprimer, pour vous opposer à leur traitement, ou pour demander leur portabilité. Vous pouvez également définir les conditions d'utilisation, de conservation et de communication de vos données à caractère personnel en cas de décès.